

La carte postale en guerre

Le 3 mars 2003, les Archives départementales ont acquis en vente publique, pour la somme de 280 €, un album comprenant 178 cartes postales consacrées à la Grande Guerre, désormais coté 4 Fi 3792.

Outre les habituelles prises de vue photographiques dont on sait qu'elles furent généralement posées, voire mises en scène, cet album est remarquable à deux titres : les techniques employées et les thèmes abordés.



Carte dénonçant les crimes allemands en Belgique, Russie, Arménie, Serbie et dans le Nord de la France, édition Laureys, Paris, [1917].



La voiture postale, édition J. Paul Mercier, impr. Neurdein et Cie, Paris, [1916].

Toute la gamme des cartes postales est, en effet, déclinée dans ce recueil. Si la phototypie est très représentée, coloriée ou non, la photographie présente, les cartes brodées ou les cartes à système font également partie du corpus. Les cartes brodées par exemple connaissent une vague d'engouement pendant la guerre. Imagerie populaire où la brodeuse a une faculté d'interprétation d'un motif prédéterminé, elles sont nettement plus chères mais très appréciées pour les occasions de souhait. Les soldats anglais en sont très friands. Les registres traditionnels de la carte postale sont également explorés : cartes de dessinateurs célèbres comme Adolphe Willette, collaborateur de L'Illustration, cartes réclame pour les emprunts de la défense nationale, carte pétition, cartes satyriques, cartes de vœux (Noël, nouvelle année, fêtes etc.), cartes porte-bonheur - trèfle à quatre feuilles ou médaille - et cartes d'amoureux.

Ce qui frappe quand on feuillette cet album, c'est la manière dont la variété des techniques, des types de représentations et des occasions est mise au service de la culture de guerre. Les cartes d'amoureux par exemple représentent un genre très répandu décliné dans l'air du temps : soldat et sa fiancée, soldat et sa marraine de guerre. Une variante fait son apparition, reprenant trait pour trait la composition de la carte d'amoureux et mettant en scène le soldat et ses enfants. Le trèfle à quatre feuilles de la carte porte-bonheur affirme sa foi en la victoire en narrant sur le mode de bande dessinée les exploits du soldat français. Volontiers satyrique ou allégorique, la carte dessinée propose sa version de la guerre : l'idée de croisade et de guerre du droit s'y rencontre fréquemment. D'ailleurs, la question des atrocités commises par l'ennemi en violation du droit des gens en zone occupée - Nord de la France et Belgique -, trouve spontanément et immédiatement une diffusion nationale et internationale à travers ce média.

La Grande Guerre fut effectivement un âge d'or de la carte postale. Les soldats et leur famille échangent une correspondance nourrie qui passe pour une grande part par des messages courts sur carte postale: on préfère s'échanger des nouvelles tous les jours ou presque, même brièvement. On écrit, même phonétiquement; on fait écrire. L'image des soldats attendant impatiemment le vaguemestre et couchant, dans

n'importe quelle position, quelques mots sur le papier, recouvre aussi une réalité industrielle dont cet album témoigne remarquablement.

Bénédicte Grailles

Bibliographic

Marie-Monique Huss, Histoire de famille, Carte postale et culture de guerre, Paris, Historial de la Grande Guerre et Noêsis, 2000, 237 p.

Aline Ripert et Claude Frère, La carte postule. Son histoire. Su fonction sociale, Paris, CNRS éditions, 2001, 195 p.

Pascale Bréemersch, La petite reine des postes, Arras, archives départementales du Pas-de-Calais, 1992, 134 p.





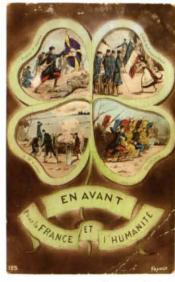
Deux planches de l'album : phototypies colorées, carte brodée, scène de genre, cartes de vœux et carte d'amoureux.



Carte à système, éditeur non précisé, s. l. n. d.



édition la Favorite, s. l. n. d.



Carte porte-bonheur, éditeur non précisé, [1915].

Le tribunal de commerce

de Saint-Omer

A travers l'exposition, lors des Patrimoniales 2003, on a pu se rendre compte de l'intérêt du public pour les archives du département du Pas-de-Calais et les activités industrielles qui s'y déroulent. Le fonds du tribunal de commerce de Saint-Omer, désormais classé sous la cote 6U4, permet de suivre l'évolution des sociétés au cours des XIXe et XXe siècles.

Ce fonds présente un bel aperçu de tous les types de documents que l'on peut rencontrer dans ce domaine. Il est l'un des plus complets de par la large période (1792-1958) qu'il couvre et le peu de lacunes. Il nous est ainsi permis de restituer l'activité du tribunal, en révélant par la même occasion l'organisation administrative de cette institution.

Historique

C'est depuis le XVIe siècle que le pouvoir royal a pris en considération les requêtes des commercants du royaume qui réclamaient une simplification de leur justice.

En 1563, sous le règne de Charles IX, on assiste à la naissance d'une juridiction spéciale, dite consulaire, permettant de trancher les litiges entre les commerçants de façon rapide : elle se caractérise par une gratuité des fonctions et une plus grande simplicité. A partir de 1565, les grandes villes françaises se dotent donc d'un tribunal de commerce.

Cependant c'est le début du XIX siècle qui voit naître ceux que l'on connaît aujourd'hui (décret du 6 octobre 1809). Cette institution organise le règlement des contentieux en matière de commerce, entre les associés ou entre les commerçants, gère les procédures de faillites et liquidations judiciaires et, jusqu'en 1905, prononce les jugements des conseils de prud'hommes.



Ses fonctions administratives, assurées | Intérêt historique par le greffe, règlent juridiquement la vie des entreprises par le dépôt d'actes de société, la publication du régime matrimonial des commerçants, le dépôt des marques de fabrique ainsi que des dessins et modèles. D'autres compétences, comme la tenue des registres du commerce et des métiers, font de ce tribunal un organe administratif complet.

Plan de classement et typologie des documents

Le classement comporte sept grandes parties qui présentent un panorama des attributions du tribunal : le fonctionnement de la juridiction, les jugements, les attributions administratives, le « registre du commerce », le « registre des métiers », les faillites et liquidations judiciaires et les marques de fabrique.

Le fonds est composé de dépôts d'actes de sociétés (où sont présentés l'identité du commercant, le nom et la raison sociale de l'entreprise), des jugements du tribunal, du « registre du commerce » (qui permet de suivre la vie d'une société), des dossiers de faillites et de liquidations judiciaires (composés notamment d'inventaires des biens, liste des créanciers et rapports d'experts) et des marques de fabrique (étiquettes déposées au tribunal et destinées à être apposées sur les produits).

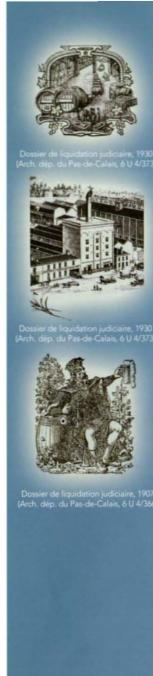
Ces documents présentent, pour la plupart, une bonne conservation hormis les premiers registres du commerce. Notons toutefois qu'une partie du fonds est soumise à la loi de 1979 sur les archives et donc au délai d'incommunicabilité de 100 ans.

Plusieurs pistes de recherches sont exploitables par la diversité des documents que possède le tribunal de commerce de Saint-Omer. Des recherches en histoire économique, technique et même sociale sont envisageables. Ainsi, une étude statistique des activités commerciales ou industrielles de la région (industries alimentaires, textiles et petits commerces tels que les épiceries et les débits de boissons) illustrerait le processus d'industrialisation du nord de la France. A cette époque les évolutions des techniques de production sont importantes, une comparaison avec le reste de la France est possible par l'étude des inventaires. Une étude des structures commerciales semble une piste exploitable. Si la plupart des sociétés sont à caractère familial au XIX^e siècle, elles tendent à devenir des coopératives après la Grande Guerre. Dans quelles conditions ces transformations se sont-elles déroulées ? Les entreprises familiales ont-elles pu résister ? Certaines existent-elles encore aujourd'hui?

Les marques de fabrique constituent un attrait supplémentaire de ce fonds. Ces étiquettes, contenues dans les registres de dépôts de marques décorent les produits et en permettent la publicité. Une étude approfondie permettrait d'éclairer les évolutions de ces illustrations en fonction du contexte historique, de la mode et des progrès techniques.

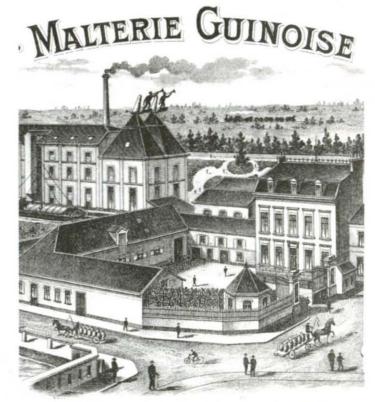
Les Archives départementales possèdent les versements des autres tribunaux de commerce du Pas-de-Calais (Arras, Boulognesur-Mer et Calais). Le classement du fonds de Saint-Omer permet désormais d'envisager ces futurs inventaires.

Sandrine Flahaut





Dossier de liquidation judiciaire, 1924 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 6 U 4/368)



Dossier de liquidation judiciaire, 1906 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 6 U 4/366)

Marque de fabrique « À la sardinière » nº 135 déposée par Adolphe Stoclin, fabricant de chicorée à Saint-Martin-au-Laën 3 juin 1916 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 6 U 4/392)

Les Patrimoniales édition /

Le 14 juin dernier, au centre Mahaut-d'Artois des Archives départementales, près de 500 visiteurs ont eu non seulement du papier imprimé à feuilleter avidement, mais encore des ateliers patrimoniaux, une exposition, un récital musical et des visites guidées à se mettre sous la dent dans le cadre de la manifestation annuelle baptisée les Patrimoniales.

dans sa culture régionale, de lui donner le goût de l'histoire et de la recherche personnelle, voire de susciter des vocations d'historiens, a connu un vif succès auprès d'un public très varié.

Au gré des stands, les visiteurs ont rencontré les auteurs et éditeurs qui avaient répondu présents à cette manifestation, puis observé



Tette journée, qui a pour but de l'fabrication du papier marbré, la restauration promouvoir l'histoire et le patrimoine et le moulage des sceaux, la gravure et la locaux, d'aider le public à s'enraciner | typographie. Ils ont ensuite exploré les coulisses des archives par le biais de visites guidées avec une présentation des missions des Archives, l'explication du fonctionnement de la salle de lecture et des modalités de consultation des documents, suivies de la visite des salles de stockage et la découverte privilégiée de quelques documents particulièrement précieux ou significatifs conservés aux Archives du Pasde-Calais. L'exposition exploitant les richesses du fonds du tribunal de commerce de Saint-Omer a elle aussi connu une animation permanente. Enfin, si ce rendez-vous culturel a été qualifié de fête par certains, c'est que l'on a voulu assortir les nourritures intellectuelles de nourritures musicales. Le public mélomane a ainsi eu la chance d'entendre des airs, ariettes, romances et dialogues chantés, extraits des œuvres de Pierre-Alexandre Monsigny, l'un

des fondateurs du genre de l'opéracomique, natif de Fauquembergues

Les Patrimoniales ont réussi à atteindre un public habituel qui connaît déjà les Archives mais surtout un public marginal qui n'imaginait pas ce qu'elles pouvaient leur apporter. Les retombées de cette journée ne se sont pas fait attendre puisque plusieurs personnes n'ont pas dissimulé leur désir de venir en salle de lecture effectuer des recherches dans les semaines à venir, et que les ventes de publications des divers partenaires ont été florissantes.

Nul doute qu'à travers ce type de manifestations le public finira par reconnaître aux Archives toute la place qui leur revient.



Bonne chance à Patrice Marcilloux

paléographe, a quitté les Archives départementales du Pas-de-Calais après sept années de bons et loyaux services en qualité de directeur. Natif de Corrèze, il avait rejoint le département du Pas-de-Calais après une première affectation à la direction des Archives de l'Aisne. Il se rapproche aujourd'hui de sa région d'origine en prenant le poste de directeur des Archives départementales du Loiret, Au cours de ces années, vous avez observé la continuation et le développement de programmes ambitieux menés par les Archives départementales, tant du point de vue de l'accueil du public que de celui de la valorisation du patrimoine : une salle de lecture réaménagée, agrandie et modernisée, pouvant accueillir 40 personnes, a ainsi été inaugurée en 1998 au sein du centre Georges-Besnier, et une série de manifestations - exposition, concerts, colloque - a été organisée autour

Patrice Marcilloux, archiviste- de la reconstruction après la Grande Guerre, complétée par trois publications. Dernièrement, Patrice Marcilloux avait de même assumé la direction de l'ouvrage Histoire d'un site. La réhabilitation de l'ancien refuge de l'abbaye d'Étrun par le Conseil général, en réunissant autour de ce projet des acteurs de la vie patrimoniale du département comme des services du Conseil général. Notons aussi l'évolution de la manifestation Les Patrimoniales, une journée portes ouvertes destinée au grand public avec vente d'ouvrages, visites guidées des Archives, exposition, ateliers

patrimoniaux et animation musicale. Passionné de terroir, aimant son métier pour les liens tissés avec les acteurs de la vie locale, il excluait toute spécialisation réductrice. Le président du Conseil général, Roland Huguet, et le préfet, Cyril Schott, lui ont rendu hommage lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée le 7 avril 2003 au centre Mahaut-d'Artois. en présence du personnel et de divers partenaires du milieu universitaire, associatif et culturel du département.



Littérature de colportage

Le colportage des livres, qui touchait non seulement une clientèle paysanne, mais aussi bourgeoise de province, fut très vite réglementé. La littérature de colportage représentait en effet un danger à la fois pour les autorités en propageant des textes subversifs. et pour le privilège corporatiste des libraires.

ne loi de 1628 réservait d'ailleurs le colportage de livres aux anciens libraires, imprimeurs et relieurs dans l'impossibilité d'exercer leur métier. La loi de 1833 créa une commission chargée d'écarter tous les livres injurieux pour l'Eglise, contraires aux bonnes mœurs, ou présentant un caractère polémique à l'égard du régime.

En plus des almanachs, les images apparaissent de façon régulière dans les balles des colporteurs, suivis des recueils de chansons dont les textes sont majoritairement favorables à l'Empire, même si parfois leur caractère paillard les amène à contester l'ordre de la société, ne serait-ce que par la dérision. À côté de ce fond classique de la littérature colportée apparaît, à la fin du second Empire, une nouvelle génération d'écrits et d'ouvrages. Ils sont plus élaborés (reliure brochée parfois dorée à l'or fin), plus conséquents (nombre de pages à la hausse), plus encyclopédiques (Histoires naturelles de Buffon, dictionnaire grammatical de Bescherelle, Histoire de la France d'Anquetil...) mais aussi plus chers, d'où l'apparition de la souscription qui permet de payer un ouvrage en plusieurs mensualités.

Ces ouvrages sont issus de la littérature classique (œuvres de Voltaire, Rousseau...) mais aussi contemporaine (œuvres de Lamartine ou de Cooper dont Le dernier des Mohicans connut un vif succès) et garnissent de plus en plus les sacs des colporteurs au point de supplanter les articles classiques dans le milieu des années

dès 1870. Il ressort de quelques recherches sur pédestre en faisait un mauvais propagateur de le sujet que cette activité a périclité plus en nouvelles comparé à une presse quotidienne raison de son inadaptation aux évolutions de véhiculée par les chemins de fer.

la société qu'à cause des contrôles drastiques des autorités impériales. Le développement du réseau ferré a en effet permis de désenclaver les campagnes françaises à cette époque. Profitant ainsi de cet accès facile à des espaces jusqu'alors inaccessibles, les libraires urbains et en particulier parisiens diffusèrent leur surplus chez les ruraux. La concurrence de la librairie au rabais qui connaît un fort développement à partir de 1860 serait le premier facteur de disparition du colportage ; son inadaptation face à des articles nouveaux comme les journaux ou les romans est la seconde explication. Les almanachs et chansonnettes qui composaient le fonds de commerce des colporteurs sont ainsi devenus obsolètes face à la presse quotidienne et aux nouveaux ouvrages encyclopédiques ou romanesques plus adaptés au niveau de lecture des Français.

Le colportage de librairie présente donc cette caractéristique d'atteindre son apogée et d'amorcer son déclin entre 1850 et 1870, même s'il a survécu jusque dans les G. Bollème, La Bibliothèque bleue, la littérature populaire années 1930 dans quelques zones rurales en France du XV siècle au XIX siècle, Paris, Gallimardparticulièrement difficiles d'accès. Les entraves Julliard, 1971. administratives ne sont pas la seule cause de sa | R. Mandrou. De la culture populaire aux XVIF et XVIIF disparition: une première inadaptation face aux évolutions du niveau d'instruction de ses | Paris, Flammarion, 1964.



Le Petit Journal supplément illustré treizième année, janvier 1902 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, E 247/3)

Bibliographie

- L. Fontaine, Histoire du colportage en Europe, XV-XIX siècle, Paris, Albin Michel, 1993.
- siècles, la Bibliothèque bleue de Troyes,

(Arch. dep. du Pas-de-Calais, E 247/3)



Paléographie

Difficulté :

Durée :

Arch. dép. du Pas-de-Calais, 3 E 131, 6 juin 1751

n réunissant des archives anciennes (antérieures à 1790) et modernes (datant de 1790 à 1940), la série E, comme les séries J, Fi, E-Dépôt et H-Dépôt, échappe à la répartition chronologique qui domine le cadre de classement des archives départementales. Elle se décompose dans notre département en quatre sous-séries Les deux premières sont closes, c'est-à-dire que, en raison de leur contenu même, elles ne s'enrichissent plus: il s'agit des titres féodaux et des documents des corporations et confréries antérieures à 1790. En revanche, la sous-série 4 E, ouverte, s'alimente des minutes notariales de plus de cent ans d'âge. Pareillement, la sous-série 3 E, dévolue à l'état civil, s'accroît constamment des versements faits par les greffes des tribunaux. Bien connue des généalogistes, elle contient les registres aux actes paroissiaux antérieurs à 1793, les registres de l'état civil laïque à compter de cette date, ainsi que les tables décennales d'état civil, tous classés chronologiquement par communes. Parmi ces actes, seuls ceux qui datent de plus de cent ans sont communicables, de par la Loi. Devenus fragiles à force d'être sollicités, les originaux sont désormais avantageusement remplacés à la consultation par des reproductions sur films photographiques, cotés 5 Mi.

Si la collection d'actes paroissiaux de certaines communes du Boulonnais et de la Picardie remonte au XVI' siècle, comme à Boulogne-sur-Mer, seules deux communes du département sur trois sont dotées de registres antérieurs à 1737, époque d'application dans toutes les paroisses du Pas-de-Calais de la déclaration royale instituant la tenue obligatoire desdits actes sous forme de doubles originaux. La collection subsistante d'Agny débute quant à elle en 1669. Le présent extrait provient du registre des baptêmes, mariages et sépultures de 1751. Il s'agit d'un texte inattendu: le compte rendu de la bénédiction des trois nouvelles cloches de la paroisse ainsi que de deux étendards ou bannières.

L'auteur en est le curé Robert Deruy, dont le long sacerdoce à Agny dura 52 ans, de 1731 à 1783. C'est lui qui fit bâtir en 1764 une église à trois nefs, démolie, à l'exception du clocher, pendant la Révolution. Une autre fut édifiée en 1824 ; sur le claveau en grès de son portail, on pouvait lire, jusqu'à ce qu'elle fût détruite à son tour par la Grande guerre, la date de 1764 entourée des quatre lettres RDCD signifiant : Robert Deruy, Curé Dagny (selon un usage fréquent dans l'écriture manuscrite de ce temps, dont on retrouve l'exemple dans le texte ci-contre, Deruy, sans user de l'apostrophe, accolait directement la préposition au nom propre Agny). En 1883, elle abritait encore une des trois cloches bénies en 1751. L'église actuelle date de 1923.

Après avoir fait la relation détaillée du baptême des nouvelles cloches, Deruy, dans un louable souci archéologique, transcrit ici pour la postérité les inscriptions gravées sur les anciennes. Il poursuit par le compte rendu de la bénédiction des bannières.

Sous le point de vue paléographique, le texte ne présente guère de difficultés. Il s'agit de gros caractères très arrondis, dérivés de l'écriture humanistique, répandus à travers la France aux XVIII^e et XVIII^e siècles par les progrès de l'alphabétisation. Le ductus est généreux et sans grande nervosité. Les mots dont la finale s'y prête s'achèvent en traits de fuite incurvés (Boudringhin, curé, ligne 7). Les lettres sont toutes individualisées ; les morphologies sont différenciées. Ainsi l'U (pour, ligne1) ne se confond pas avec le V (avec, ligne 11, gouverneur, ligne 4). Noter l'emphase et le module du C initial (cimetière, ligne 22). Comparer l'S initiale (Souastre, ligne3), avec les S terminales (trois, ligne 13) et (guidons, ligne 13, étendarts, ligne 14), avec la double S interne en ligature (églisse, ligne 26); l'R finale (pour, ligne 1) ou interne (Charle, ligne 2) ~ avec l'R finale (pour, ligne 26), à ne pas confondre avec le T final (et, ligne 27, présent, ligne 29).

Les abréviations, avec ou sans tilde, sont très faciles à résoudre : par contraction, seigr = seigneur (ligne 3), cte = comte (ligne 3), \overline{nre} = notre (ligne 18); par suspension, dud = dudit (ligne 22).

Enfin à la ligne 22, le mot *cinquième*, tracé d'une autre main, ne fait pas partie du texte de Deruy: c'est le numéro du folio, suivi du parafe apposé, conformément à la loi, en 1750 par Palisot de Warlusel, premier président du conseil provincial d'Artois.

N . Buanic

2 Chefin charle de Bonniere Chevalier
3 Left de frankt neword agan Ca
4 grovernest de frankt neword agan Ca
5 heyest da transport reft for cent
5 por designest da transport reft for cent
6 his tool du trops de mespre ponde
7 por designess (hour across transport
8 limbers Corio diggi ag fait las
10 plansport Cario diggi ag fait las
11 plansport corio diggi ag fait las
12 devant ogenes growth humanichim
12 devant ogenes growth humanichim
13 des tras cacus forms growth humanichim
14 etendaris pont la proceden procedul
15 cont dans adapt for least ender estat
16 petro dans adapt for least ender estat
16 petro dans adapt for least ender estat
17 seation de partir for least ender estat
18 lamas de proches de la procedul formation
19 hum out a least for least ender the formation
20 la crow la fament de seats formation
21 des caches le des etendarts le formation
22 dans les cometants de formation
22 dans les cometants des formation
23 heaven mestat des les formations
24 afacted les son mans a constat constant
25 more a compute top de la constant
26 la field partir leg for agen formation
27 les computations and the subject of la formation
28 les field partir leg for agent de la formation
29 les computations and the subject of la formation
20 la field partir leg for agent de la formation
20 la computation de la field de la formation
21 les computations and les subjects de la formation de la fo

more, alledy men week belon more alledy men when the count of the coun

Abease Control is grosse clocks

a Messay Charle Mannel, Agry comite,

a goround a Sourstin, Mannel, Agry comite,

a goround a Sourstin, Mannel Agry comite,

a goround a Sunsat, mil sur one kings

b Bulletin one, a Fagre | Deruy, cur's charlet

conditional one of the sur one

a land of the sur one of the sur one

a land one

b land one

a land on

N Duanic

Dans l'article sur «Les éditeurs arrageois de cartes postales» paru dans le n° 33 d'Histoire et Mémoire, une erreur a été commise à propos de la profession de M. Gustave Allix. Il a exercé en tant qu'agent d'exploitation des Postes et télécommunications et non des Ponts et chaussées

Histoire & Mémoire — Bulletin d'information trimestriel édité par les Archives départementales du Pas-de-Calais : 1, rue du 19 Mars 1962 - 62000 DAINVILLE - Tél : 03 21 71 10 90
Directeur de la publication : Roland HUGUET - Rédacteur en chef : Jean-Luc TILLARD - Coordination : Lydia HUGUET
Iconographie : Archives départementales du Pas-de-Calais sauf mention particulière - Réalisation : Studio Interligne - Arras - Impression : Imprimerie SENSEY - Arras
Tirage : 3000 exemplaires - ISSN 1254-1184 - Dépôt légal : 2º trimestre 2003 - © Les Archives départementales du Pas-de-Calais - 2003

ABONNEMENT

Nom:

Prénom:

Adresse:

Profession:

Prix: 6 E (frais de port compris) pour 4 numéros

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Monsieur le payeur departemental du Pus-de-Calais et à adresser à : Archives départementales du Pas-de-Calais - Madame la chargée de communication - 12, place de la Préfecture 62018 ARRAS CEDEX 09